**AAP MobiGAZ**

**APPEL A PROJETS REGIONAL POUR LE DEPLOIEMENT DE LA MOBILITE BioGNV / GNV EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D’AZUR**

**CONTENU DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION**

**(à remplir par chaque acquéreur de véhicule dans le cadre d’un projet de station d’avitaillement Bio GNV)**

**Vous trouverez ci-dessous la liste des pièces à fournir et à renseigner pour votre demande de subvention**

1. Courrier type de demande de subvention
2. Contenu du dossier de demande de subvention
3. Informations concernant le demandeur
4. Informations sur l'opération
5. Dépenses prévisionnelles et plan de financement
6. Liste des pièces administratives

Annexe 1 – attestation relative à la qualité de PME au sens communautaire et définition communautaire des micros, petites et moyennes entreprises *(Peut s’appliquer à n’importe quel opérateur)*

**Seule la transmission d’un dossier complet fera l’objet d’un examen de la demande**

Pour tout projet de création de station, il est nécessaire de contacter la Cabinet Horizon Conseil pour le montage du projet et préalablement à tout dépôt de dossiers.

Marco DI BENEDETTO Horizon Conseil

23 rue Fauchier 13002 Marseille

06 83 82 81 66

[m.dibenedetto@horizonconseil.com](mailto:m.dibenedetto@horizonconseil.com)

**1. Courrier type de demande de subvention**

Je soussigné(e),

agissant en qualité de :

  représentant légal

ou

  représentant dûment mandaté[[1]](#footnote-1)

De : ………………………………… ……………………………………………………

sollicite par la présente demande une aide financière pour la réalisation de l’opération décrite ci-dessous et certifie :

* être régulièrement déclaré ;
* être en règle à l’égard de la réglementation en vigueur notamment sociale, fiscale et environnementale ;
* ne pas encourir de procédure collective[[2]](#footnote-2) ;
* exactes et sincères les informations fournies dans le présent dossier ;
* avoir pris connaissance des règles générales d’attribution des aides de l’ADEME du 23 octobre 2014[[3]](#footnote-3) ;
* que l’opération pour laquelle je sollicite une aide financière n’a pas commencé ou qu’elle n’a pas donné lieu à des engagements fermes[[4]](#footnote-4).

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le dossier de demande d’aide financière pour **l’acquisition de véhicules BioGNV/GNV** dans le cadre de l’appel à projets MOBIGAZ.

J’ai bien noté que ce dossier ne sera examiné que si tous les documents et renseignements demandés y sont joints.

Fait, le à

Signature :

Et cachet de l’organisme

**Toute fausse déclaration est passible de peines d’emprisonnement et d’amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d’accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés s’exerce auprès du service ou de l’Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.**

**2. Contenu du dossier de demande de subvention**

**A – informations concernant le demandeur**

**Raison sociale** **:**

**Adresse du siège social**

**Représentant légal**:

Nom - Prénom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

**Délégation de signature à** : (joindre au dossier la délégation)

**Personne chargée du suivi de l’opération**, s’il diffère du représentant légal :

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

**B – informations sur l'opération**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Type d’opération | 🞎 Investissement (installation, équipement,) | | |
| Adresse de l’opération  (lieu / territoire de réalisation) | |  | |
| Période prévisionnelle de réalisation de l’opération | | Date début : | Date fin : |

**Informations générales sur l’opération**

**Objet***:*

**Description du projet et de l’engagement sur l’honneur lié au BioGNV \* (nature, quantité %, et perspectives d’évolution) :**

\* L’acquéreur des véhicules s’engagent à justifier son engagement d’utilisation de BioGNV dans son contrat d’avitaillement transmis lors du paiement de la subvention. La présentation de justificatifs (Garanties d’Origine) conditionnera le versement de l’aide (*minima* 30% en 2025).

**C – dépenses prévisionnelles et plan de financement**

C 1 – Dépenses prévisionnelles liées à l'opération présentant le montant HT

Les dépenses prévisionnelles sont à présenter et seront à justifier sur la base du montant Hors Taxe quel que soit le régime TVA de la structure.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Engagement sur du BioGNV de la station (en %) | Bénéficiaires *(1 ligne par véhicule)* | | | | | | Montant HT |
| Désignation | Secteur d'activité | Entité juridique (TPE, PME, associations, etc.) | Type de véhicule acquis (fourgonnette, VL, VUL, etc.) | | Type de motorisation (électrique, GNV, etc.) |
|  |  |  |  |  | |  |  |
|  |  |  |  |  | |  |  |
|  |  |  |  |  | |  |  |
|  |  | | | |  | | TOTAL |

C2 – Financement prévisionnel de l'opération : Précisez dans le tableau ci-dessous le montant des aides attendues

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Montant en €** |
| **AIDES PUBLIQUES (1) :** |  |
| ADEME : |  |
| Région : |  |
| AUTRES (préciser) : |  |
|  |  |
| **AUTRES AIDES :** |  |
| GRDF |  |
|  |  |
| **AUTRES FINANCEMENTS :** |  |
| EMPRUNTS (préciser taux et durée) : |  |
| FONDS PROPRES : |  |
| AUTRES : |  |
|  |  |
| **TOTAL** |  |

**(1) Le bénéficiaire s'engage à communiquer à l’ADEME et à la REGION sans délai toute aide publique qu’il aurait sollicitée ou reçue, solliciterait ou recevrait pour la réalisation de l'opération concernée.**

**D – Liste des pièces administratives**

Pour tous les demandeurs :

* Dossieracquéreur de demande de subvention dûment rempli
* Devis pour l’acquisition de véhicules BioGNV/GNV
* Devis pour la solution de référence de véhicules équivalents diesel
* Relevé d’identité bancaire (RIB) aux normes SEPA : BIC/IBAN
* Kbis
* Lettre d’engagement certifiant l’acquisition des véhicules pour les collectivités membres du partenariat, officialisée par une délibération actant la décision de s’équiper des véhicules éligibles et, pour les opérateurs privés, lettre d’engagement certifiant l’acquisition des véhicules.

Et, le cas échéant :

* Délégation de pouvoir et/ou de signature

Pour le coordinateur du partenariat uniquement :

* Dossier administratif de demande d’aide AAP Mobigaz BioGNV/GNV
* Dossier coordinateur
* Tableau récapitulatif coordinateur (fichier excel)
* Contrat d’avitaillement entre chaque partenaire, l’acquéreur de véhicule BioGNV/GNV et le distributeur de BioGNV/GNV exploitant la station concernée, à présenter aux cofinanceurs au cours de l’instruction de l’AAP
* Lettre d’engagement sur l’honneur entre l’opérateur et le transporteur pour la fourniture de BioGNV (minimum 30% en 2025) nécessitant la présentation de Garanties d’Origine (GO) à l’issue de l’opération

**Pour une entreprise privée :**

* Preuve de l’existence légale (extrait K bis de moins de 6 mois signé à la date de dépôt du dossier, inscription au registre ou répertoire concerné)
* Organigramme précisant les effectifs, chiffres d’affaires y compris filiale de l’entreprise pour les entreprises appartenant à un groupe

**Pour les collectivités territoriales et leurs groupements :**

* Délibération actant la décision de s’équiper des véhicules éligibles et le plan de financement prévisionnel
* Effectif du service concerné ainsi que le budget affecté à l’opération financée

**L’ADEME et la Région se réservent le droit de demander des pièces administratives complémentaires en cours d’instruction du dossier (liasse fiscale, etc.)**

Pour tout projet de création de station, il est nécessaire de contacter la Cabinet Horizon Conseil pour le montage du projet et préalablement à tout dépôt de dossiers.

Marco DI BENEDETTO Horizon Conseil

23 rue Fauchier 13002 Marseille

06 83 82 81 66

[m.dibenedetto@horizonconseil.com](mailto:m.dibenedetto@horizonconseil.com)

**Annexe 1**

**Définition communautaire des PME et Grandes Entreprises**

**Attestation relative à la qualité de PME au sens communautaire**

**Définition communautaire**

**PME** : Entreprise dont l’effectif est inférieur à 250 personnes et dont le chiffre d’affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 43 millions d'euros

**Grande Entreprise** : Entreprise de plus de 250 personnes et/ou dont le chiffre d’affaires annuel est supérieur à 50 millions d'euros et /ou dont le total de bilan excède 43 millions d'euros

# Catégories juridiques d'entreprises : autonome, partenaire, liée

L'entreprise autonome "Mon entreprise détient moins de 25 % (capital ou droits de vote) d’une autre entreprise et/ou une autre entreprise détient moins de 25 % de la mienne"

L'entreprise partenaire : "Mon entreprise détient au moins 25 %, mais pas plus de 50 %, d’une autre entreprise et/ou une autre entreprise détient au moins 25 %, mais pas plus de 50 %, de la mienne"

L'entreprise liée : "Mon entreprise détient plus de 50 % des droits de vote des actionnaires ou des associés d’une autre entreprise et/ou une autre entreprise détient plus de 50 % des miens".

**Ainsi les règles de calcul des indicateurs d'effectifs et financiers (CA et bilan) sont les suivantes**

*1ère formulation :*

* Pour calculer l'effectif, le CA et le bilan consolidé d'une entreprise E, il faut prendre en compte :

100 % de l'entreprise E (SIREN)

+

X % de chaque entreprise partenaire

*(qui détient X % des droits de E et/ou dans laquelle E détient X % des droits, avec 25< X<50)*

+

100 % de chaque entreprise liée

*(qui détient X % des droits de E et/ou dans laquelle E détient X % des droits, avec X>50)*

*2e formulation :*

* Les chiffres d’effectifs et financiers à prendre en compte sont ceux de l’entreprise considérée (SIREN), auxquels sont ajoutés :
* ceux des entreprises auxquelles elle est liée (celles qui détiennent 50 % ou plus de son capital ou de ses droits de vote et celles dont elle détient 50 % ou plus de leur capital ou de leurs droits de vote)
* et ceux des entreprises dont elle est partenaire (celles qui détiennent entre 25 et 50 % de son capital ou de ses droits de vote et celles dont elle détient entre 25 et 50 % de leur capital ou de leurs droits de vote), proportionnellement à leurs participations.

**Modèle d’attestation**

Fait à le

Je soussigné.........................................................................., agissant en tant que ........................................................................

...................................................., certifie sur l’honneur que ma structure ………………………au numéro SIREN ……………. répond aux critères la définissant comme une PME / une Grande Entreprise [rayer la mention inutile] au sens communautaire tel que défini par la recommandation 2003/361/CE de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des petites et moyennes entreprises (JO L 124 du 20/05/2003).

NOM, Fonction

Signature

Cachet de la structure

1. *Si le signataire n’est pas le représentant légal, merci de joindre le pouvoir lui permettant d’engager celle-ci.* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires.*  [↑](#footnote-ref-2)
3. *Consultables sur le site internet de l’ADEME à l’adresse suivante :* [*http://www.ademe.fr/deliberations-conseil-dadministration*](http://www.ademe.fr/deliberations-conseil-dadministration) [↑](#footnote-ref-3)
4. *Sous quelque forme que ce soit : marché signé, commande signée, devis accepté…* [↑](#footnote-ref-4)